Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500630-20251218-2025_47-DE

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le Jeudi 13 novembre, à 19h, le conseil municipal légalement convoqué,
S'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Monsieur GALLE Christian.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Etaient présents : GALLE Christian - DELAUNAY Joseph – HUBEAU Maryvonne – LETANNEUR Alain - LEGEAI Danielle – BERTIN Isabelle - CHAUVIN Jérémy - BERTIN Ronan - DERENNES Isabelle.
Était absent : BAGOT Johann
Était excusé : BAGOT Johann

Mme LEGEAI Danielle a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 4 décembre 2025 *Date d'affichage : 4 décembre 2025*

2025 / 46
CONVENTION ENEDIS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de servitudes proposé par ENEDIS pour un projet de pose de câble Haute Tension.
Cela concerne deux parcelles communales en limite du lotissement Domaine des Châtaigniers, cadastrées YH n° 83 et 89.
Ces travaux s'inscrivent dans un programme plus large de modification du réseau électrique pour optimiser les possibilités de délestage et de liaisons de secours.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

DONNE MANDAT à monsieur le Maire pour la signature de la convention de servitudes avec ENEDIS concernant les parcelles communales YH n° 83 et 89.
PRECISE que dans le cadre du projet d'aménagement du bourg, ces parcelles pourront être impactées par les travaux.

Publié le 19 décembre 2025
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian GALLE

Le registre dûment signé
Le Maire,
Christian GALLE

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35140

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355